

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1309** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Sécurité à l'Est du pays

(Page 12)

Fatshi se fait piéger

Selon l'ARTPC

Les téléphonies cellulaires riches de 47 796.099 abonnés actifs (P. 3)

Via la Monusco
Le Sénégal offre des équipements à la Police nationale congolaise (P. 4)



Sud-Kivu

Sant' Egidio appelle à la recherche de la paix dans le respect de la diversité (Pages 12)

Installation du STDA

La FEC déplore le forçat de la DGDA (Page 5)

Nyota TV

Retrouvez-nous sur 348 Canal+!

Choc retour TP Mazembe-Royal

AM

Les Corbeaux déjà en Afrique du Sud (Page 11)

Irumu

Près de 1 000 élèves déplacés étudient dans des conditions difficiles à Zabu

Près de 1 000 élèves déplacés de 4 écoles primaires du



noux. Les toitures de bâtiments sont trouées et quand il pleut les enfants n'étu-

diennent pas. Aux autorités, ce que nous pouvons demander c'est de venir en aide à ces enfants ».

groupement Zabu, territoire d'Irumu (Ituri) suivent des cours à même le sol en classe et d'autres sous des arbres.

L'activiste de la société du coin, Daniel Masumboko a livré cette information, samedi 5 novembre, à Radio Okapi.

Il attribue cette situation au manque d'infrastructures scolaires comme les bancs, les pupitres et les tableaux.

Daniel Masumboko fait savoir que plusieurs écoles de cette partie du pays ont été soit incendiées et vandalisées par des hommes armés.

Pour lui, cette situation nécessite l'intervention du gouvernement provincial afin de permettre à ces enfants de jouir eux aussi de leur droit à l'éducation :

« Les enfants sont en train de s'asseoir par terre et écrivent sur leurs ge-

« J'ai aussi déploré ce cas, il n'y a pas longtemps cette zone était sous occupation des rebelles, et nous, nous n'allons pas croiser les bras, on doit les accompagner dans leur retour ».

Treize écoles et six centres de santé seront construits dans neuf entités d'Irumu, dans le cadre du projet de développement de 145 territoires.

« Les enfants sont en train de s'asseoir par terre et écrivent sur leurs ge-

ngola (UNFP) 22.

Bukavu

Hausse de prix de poisson "sambaza" sur le marché



ale-vins. Actuellement, toute la nuit un pêcheur qui a

plus de 300 m de filet maillant peut se retrouver seulement avec 1Kg ou 1/2 Kg des sambaza alors que, auparavant il pêchait plus que ça », a expliqué Patient Bagalwa, pêcheur du Lac-Kivu.

Il a également précisé que la majorité des populations qui vivaient du commerce de « sambaza » peinent à nouer les deux bouts du mois.

Cette espèce de poisson est la plus prisée de la ville de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu. Jeudi dernier, une conférence a réuni à Bukavu toutes les parties prenantes dans la chaîne de commercialisation de ce poisson afin de réfléchir avant que le pire n'arrive.

« Le recteur de l'Université de Mbuji-Mayi, Monsieur Ghislain Disashi

Les frais académiques sont passés de 500 à 390 USD à l'Université de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental).

Le recteur de cet établissement universitaire, Ghislain Disashi l'a rapporté, samedi 5 novembre, au cours d'un point de presse. Il attribue cette me-

Maniema

Environ 1064 femmes dépistées du cancer de col à Alunguli et Katako

Environ 1064 femmes ont été dépistées, il y a une semaine, du cancer de col d'utérus dans les zones de santé d'Alunguli et Katako (Maniema).

C'était à l'issue de la campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer de col d'utérus organisée par l'ONG « Les Femmes médecins œuvrant au Maniema » avec l'appui de UNFPA.

Les femmes dépistées ont été satisfaites de connaître leur état de santé comme a témoigné l'une d'elles à Radio Okapi :

« J'ai 60 ans et je demande que ce genre de campagne puisse continuer pour nous aider nous les filles ».

La coordonnatrice de l'ONG « Les Femmes médecins œuvrant au



Maniema », Olive Ambambula demande aux femmes souffrant de cancer d'éviter de recourir aux méthodes traditionnelles pour

leur prise en charge. Elle leur demande de se rendre à l'hôpital en cas de besoin et de le faire au moment opportun.

Université de Mbuji-Mayi

Les frais académiques revus à la baisse : de 500 à 390 USD



Le recteur de l'Université de Mbuji-Mayi, Monsieur Ghislain Disashi

sure à la prise en charge, depuis trois mois, de personnel académique et administratif de l'Université de Mbuji-Mayi par l'Etat.

Du coup, la seconde tranche des frais de cette année académiques est passée de 250 à 115 USD,

soit une déduction de 110 USD.

Le recteur de l'UM a promis de réduire davantage les frais académiques après le vote de budget annuel de cette institution.

« Le gouvernement offre des moyens pour réduire les charges. On se convient de réduire le niveau de participation financière. L'Université a besoin comme elle le fait régulièrement de travailler sur le budget. En attendant les calculs budgétaires qui vont amener les tarifs définitifs pour cette année ou pour les années à venir, on a défini une marge de sécurité pour le paiement de la deuxième tranche des frais d'études. Nous sommes passés de 225 à 115 USD », a-t-il expliqué.

Ghislain Disashi a assuré que cet appui de l'Etat va faire en sorte que l'UM offre un enseignement de qualité aux étudiants.

Nord-Kivu

Plus de 2826 jeunes acceptent de rejoindre l'armée pour combattre le M23



Samedi, plus de 2800 jeunes filles et garçons ont rejoint volontairement le processus de la formation dans l'objectif de combattre les rebelles du M23 qui ont gagné du terrain dans la province du Nord-Kivu dans l'est de la RDC.

Venus principalement de Goma et Beni, ces jeunes affirment avoir répondu à l'appel du président, Félix Tshisekedi qui a demandé jeudi soir aux jeunes de rejoindre les forces armées congolaises. A Goma, plus de 800 jeunes ont bénéficié samedi de la formation accélérée. Ils sont entraînés par les militaires de la 34e région militaire. Les nouvelles recrues ont hâte de combattre les terroristes du M23 qui occupent depuis plusieurs mois plus de 30 villages du territoire de Rutshuru et 3 villes de la province.

Mokili Egide, une nouvelle recrue dit avoir rejoint les FARDC par vocation pour défendre la nation. «*Nous avons répondu à l'appel du chef de l'Etat. J'ai également cette vocation depuis ma nais-*

sance. J'appelle tous les autres jeunes congolais patriotes qu'ils viennent pour que nous appuions les FARDC. Nous acceptons de nous sacrifier pour notre pays car il est agressé.».

Le colonel Faustin Ndakala de la 34e militaire s'occupe du recrutement au Nord-Kivu. Cet officier supérieur exprime sa satisfaction de voir déjà une adhésion si massive dès ce premier jour. «*Notre pays est agressé. Vous êtes venus avec détermination, pour défendre la nation, pas comme ces autres qui viennent boire du lait, chercher de l'argent. Je suis très content de vous. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 808. Nous allons augmenter ce chiffre lundi*», a-t-il assuré.

A *Ouragan.cd*, le colonel Faustin Ndakala précise que ces jeunes sont venus répondre massivement à l'appel du chef de l'Etat. Il leur a demandé de s'enrôler dans l'armée car «*le pays est agressé*». Depuis ce matin, nous sommes déjà à plus de 808 filles et garçons qui ont répondu présent à l'appel du chef de l'Etat. «*A Beni, nous sommes déjà à 2018*».

Des affrontements se poursuivent dans le territoire de Rutshuru. Les rebelles du M23 contrôlent trois villes et plus de 30 villages. Ils tentent de progresser vers le territoire de Nyiragongo près de Goma. 70 personnes se sont déjà déplacées vers Nyiragongo à 7 km de Goma.

Daniel Michombero/ouragan.cd

Selon l'ARPTC

Les téléphonies cellulaires riches de 47 796.099 abonnés actifs

Au total 47.796.099 abonnements actifs à la téléphonie mobile ont été enregistrés en RDC, au deuxième trimestre de l'année 2022, révèle l'Observatoire du marché de la téléphonie mobile de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications au Congo (ARPTC) dans un rapport parvenu, vendredi à l'ACP.

«*Le deuxième trimestre de l'année 2022, s'est clôturé par une hausse du nombre d'abonnements de l'ordre de 2,47 %, passant ainsi de 46.640.000 abonnements à 47.796.099, avec une augmentation du taux de pénétration de l'ordre de 1,21 %, soit de 48,9 % à 50,2 %*», note ce rapport.

Il précise également que le réseau Vodacom se place en tête des sociétés de télécommunications par rapport au nombre d'abonnements actifs en République démocratique du Congo avec 16.019.428 abonnements recensés pour la période



sous examen.

Par contre, le réseau Orange occupe la seconde position avec 14.057.409 abonnements actifs, suivi de Airtel, troisième avec 13.235.968 abonnements actifs et d'Africell en quatrième lieu avec 4.483.294 abonnements actifs. Par rapport à cette performance sur le nombre d'abonnements enregistrés dans ce secteur, l'ARPTC ne fournit aucun détail sur des recettes générées par ces clients au profit du trésor public, constate-t-on.

Selon l'ARPTC

Les opérateurs économiques de Butembo appelés au civisme fiscal



Le maire intérimaire de la ville de Butembo, le commissaire supérieur principal, Mowa- Baeki- Telly Roger, a appelé les opérateurs économiques de Butembo au civisme fiscal, au cours d'une séance de travail présidée, jeudi à leur intention, dans la salle de réunion de la mairie.

Le refus de paiement des taxes, impôt et redevances par l'intersyndicale, a été au menu des entretiens. Les opérateurs économiques de la contrée justifient ce re-

fus par la situation sécuritaire préoccupante. L'autorité urbaine a appelé les opérateurs économiques, les forces de défense et les services d'assiette, de privilégier le dialogue et le respect des textes.

Le dossier lié au banditisme urbain qui ne cesse de s'accroître avec les incursions dans des maisons par des hommes en armes à feu et blanches, n'a pas été en reste lors de cette réunion.

Il a été rappelé qu'en Chefferie des Batangi, Groupement Mbulie au Village Katondi, dans la nuit du 02 au 03 Novembre 2022 vers 23h30', des bandits armés ont assassiné Monsieur Mumbere Syayosola, âgé de 48 ans, dans son domicile et blessé le jeune homme Kasereka Malimewa, âgé de 19 ans au niveau de ses deux bras.

AC

Les députés nationaux du Nord-Kivu assure les déplacés du soutien du Parlement

Le président du caucus des députés nationaux du Nord-Kivu, le député

national Singoma Mwanza Amisi, a assuré les déplacés du soutien du Parlement, au cours de la visite de compassion faite auprès de ces compatriotes en détresse ayant fui la guerre du M23 appuyé par le Rwanda. «*Votre situation préoccupe au plus haut point la chambre basse du Parlement*», leur a dit le député national Singoma.

Cet Elu du territoire de Nyiragongo a, à cette occasion, transmis la compassion du président de l'Assemblée nationale à ces hommes et femmes non seulement confrontés aux maladies et aux intempéries mais aussi à ceux qui ont perdu leurs êtres chers durant cette dure épreuve de déplacement.

Outre les plaidoyers auprès de la haute hiérarchie pour que la guerre prenne fin, le Député National Singoma Mwanza a promis de

Haut-Uélé

Le nouveau commandant du secteur opérationnel Uélé a rejoint son poste

Le nouveau commandant du secteur opérationnel des Forces Armées de la République Démocratique du Congo du secteur Uélé, le général-major

Kalonda Famba Kaf, a présenté ses civilités vendredi au gouverneur de la province du Haut-Uélé, Christophe Baseane Nangaa.

Le général-major Kalonda Famba qu'accompagnaient ses deux adjoints, le Général de brigade Pierre Banyesize et le colonel Nkulu Simon, est arrivé à Isiro le même jour, en début d'après-midi.

Il a été accueilli à l'aéroport au bas de la passerelle par le commandant de la garnison militaire d'Isiro qu'entouraient plusieurs autres officiers militaires.

Après les honneurs, et le passage en revue des troupes, le général Kalonda Famba s'est dirigé vers le centre-ville jusqu'à la résidence officielle du Gouverneur de la Province du Haut-Uélé pour lui présenter ses civilités.

Aussitôt arrivé, le numéro un des Forces Armées de la République Démocrati-



rester en contacts avec les autorités provinciales, les animateurs de la société civile ainsi que les responsables des sites

des déplacés afin de suivre au quotidien les difficultés auxquelles ils sont confrontés en vue de les canaliser à qui de droit au niveau national pour des solutions éventuelles.

Il a assuré que des efforts seront conjugués pour que la sécurité soit rétablie dans les milieux d'origine de tout un chacun afin de les permettre d'aller vaquer librement à leurs occupations.

Le député national Singoma Mwanza Amisi est revenu sur l'appel des jeunes à la vigilance lancé dernièrement par le Président Félix Antoine Tshisekedi comme pour sensibiliser ceux qui le peuvent encore d'intégrer les rangs de l'armée régulière pour que l'ennemi soit définitivement bouté dehors et que chacun regagne son village.



que du Congo dans les provinces du Bas-Uélé et Haut-Uélé a pris part à la réunion extraordinaire du comité provincial de sécurité, dirigée par Christophe Baseane Nangaa, le président

de ce comité dans sa résidence.

Après plus d'une heure et demie d'échange à huis clos, les membres du comité de sécurité n'ont fait aucune déclaration. Toutefois, selon la source, tout porte à croire qu'il était question de faire le point sur la situation sécuritaire au sein de l'Entité.

Notamment des cas d'insécurité causés notamment par des éleveurs nomades Mbororo et des bandits simples et à mains armées venus pour la plupart, de la province voisine de l'Ituri où les FARDC sont en opération dans le cadre de l'état de siège décrété par le Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Pour mémoire, la nouvelle équipe dirigeante du secteur opérationnel Uélé remplace les généraux Kisebwe et Moyo affectés sur d'autres zones par le commandant suprême.

Le CICR pour l'intégration du Droit international humanitaire dans la législation nationale

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a relevé, vendredi à Kinshasa, la nécessité pour les deux chambres du Parlement de la RDC d'intégrer dans la législation nationale le Droit international humanitaire (DIH).



« C'est aux législateurs qu'il revient de voter les lois, en vue d'une intégration effective du droit international humanitaire dans la législation nationale », a soutenu la conseillère régionale du CICR, Claudine Mushobekwa, au cours d'un atelier d'information au DIH en RDC, organisé par cet organisme international à l'attention des députés nationaux membres des commissions Défense et sécurité, ainsi que Politique, administrative et juridique (PAJ).

« Il est important pour le CICR de renforcer les connaissances d'une trentaine de parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, membres des commissions Défense et sécurité, ainsi que Politique, administrative et juridique sur le DIH et sur l'état de la mise en œuvre de ces traités au niveau national », a souligné Mme Mushobekwa.

Elle a mis en exergue, dans son allocution, le rôle des parlementaires dans la ratification des traités internationaux et l'adoption des lois dédiées, avant de plaider pour le soutien, par les élus, de tout projet de loi en lien avec le DIH.

Les différentes interventions à cette journée ont été axées sur le mandat du CICR, l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge, l'état des

Via la Monusco

Le Sénégal offre des équipements à la Police nationale congolaise



Le gouvernement sénégalais a offert au commissariat provincial de la Police nationale congolaise (PNC) Ituri 215 bâtons de protection, de 115 tenues de maintien de l'ordre et de cinq (5) coffre-fort de stockage des armes, au terme d'une cérémonie solennelle de remise de ces matériels de gestion de foules par la Monusco au gouverneur militaire Lt général Johnny Luboya N'kashama.

La dotation de ces matériels antiémeute qui s'est déroulée en présence des ambassadeurs des Pays-Bas, du Sénégal et du Canada accrédités en RDC, du commandant adjoint de la police de la Monusco et du chef de bureau de la Monusco Bunia, vise deux(2) objectifs à savoir ; exprimer la solidarité de la communauté inter-

lieux de la ratification et de la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs au DIH en RDC, la protection et l'assistance des personnes déplacées internes ainsi que la proposition des lois sur la lutte contre le terrorisme.

Le président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Bertin Mubonzi, qui a salué l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge/RDC, s'est dit intéressé des échanges avec le comité, qui œuvre dans les zones à risque.

Une occasion pour le député national de prendre connaissance des difficultés rencontrées par l'organisme international dans l'exercice de ses missions sur le terrain, et de se faire une idée sur les voies et moyens de protéger l'emblème « Croix rouge sur fond blanc ».

S'agissant de la protection et de l'aide aux déplacés internes, Bertin Mubonzi a souligné : « le nombre des déplacés internes ne fait que s'accroître en RDC. En tant que représentants du peuple, nous avons l'obligation de mettre l'œil dessus pour nous rassurer et proposer des lois qui vont, non seulement dans le sens de les protéger, mais d'avoir des éléments utiles pour les aider », a-t-il dit.

En sa qualité de promoteur et gardien du DIH, le CICR rappelle aux États leur devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective et le respect de ce droit, signale-t-on.

nationale avec la RDC et augmenter la professionnalisation de la PNC et ses capacités opérationnelles.

Dans son mot, l'ambassadeur du Sénégal en RDC Diao Papa Talam, a estimé que cet appui de son gouvernement via la Monusco est un geste de solidarité vis-à-vis d'un

pays frère et de renchérir : « c'est une réponse africaine à un problème africain ».

Pour sa part l'autorité provinciale a, au nom du gouvernement de la République, salué les sacrifices de casques bleus sénégalais qui ont attiré le rappelé, laissé dernière eux leurs familles pour venir en aide à leurs frères et sœurs de l'Ituri face au défi sécuritaire auquel ils font face.

Ce don du gouvernement sénégalais tombe à pic d'autant plus que le pays s'approche des échéances électorales prévues probablement en 2023, période pendant laquelle les éléments de la PNC sont très sollicités pour la gestion de manifestations publiques aux fins de maintenir l'ordre public.

Recensement

L'INS prêt à réaliser une cartographie pilote

Au regard de l'évaluation du test des applications de collecte des données cartographiques réalisé à Masi-Manimba et ses environs dans la province de Kwilu en prévision du deuxième recensement général de la population et l'habitat, l'Institut national des statistiques (INS), en étroite collaboration avec l'Office nationale de l'identification de la population (ONIP), se dit prêt pour la réalisation d'une cartographie pilote. C'est ce qui ressort de la clôture de cet atelier d'évaluation, qui s'est tenu du 3 au 4 novembre dernier à Kinshasa.



« Après cet exercice d'évaluation, nous pouvons retenir que l'application est validée et est prête pour passer à l'étape supérieure, celle de réaliser une cartographie pilote et plus tard élargir pour la grande campagne de la cartographie », a déclaré Henri Marie Kazadi Mutombo, coordonnateur adjoint en charge des questions techniques de l'Institut national des statistiques.

Il révèle aussi que les données collectées seront exploitées d'abord par seule l'INS et par la suite cette dernière associera l'ONIP afin de lui permettre de répondre à ses préoccupations et à ses objectifs.

« L'une des principales recommandations, c'est de continuer à exploiter les données issues du test en prenant

en compte quelques préoccupations soulevées par les participants. Et au-delà de cette question, il va demeurer la question de mobilisation de ressources », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Richard Ilunga Ntumba, Directeur Général de l'ONIP, estime que résultat de ce test est très positif et dit avoir beaucoup appris de ce test. A l'en croire, il est temps de réaliser toutes les opérations qui sont liées aux missions respectives de l'ONIP et l'INS.

« Nous allons continuer avec l'INS par rapport à la cartographie qui a été réalisée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour la compléter et y mettre les données qui sont très importantes », a révélé le DG de l'ONIP, Richard Ilunga.

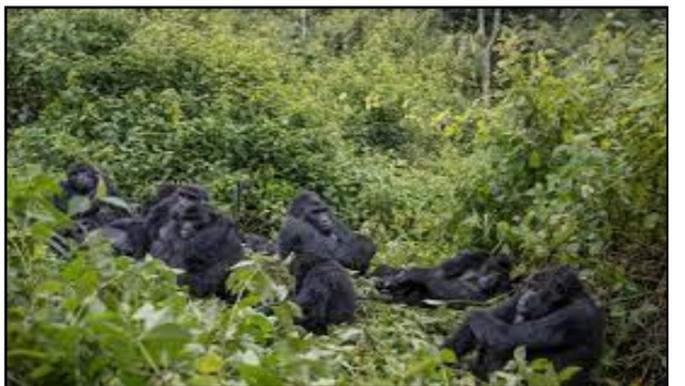
Il sied de rappeler que le compte rendu du Conseil des ministres du 17 septembre 2022 apporte les précisions sur le rôle de chaque structure dans la cartographie : « la CENI conservera son rôle dans l'organisation des élections avec une mise à jour du fichier électoral et l'octroi d'une carte d'électeur. L'ONIP jouera sa partition dans l'identification de la population et l'octroi d'une carte d'identité nationale. L'INS s'occupera du recensement général de la population et de l'habitat en vue d'en faire un dénombrement pour mieux planifier son développement », lit-on notamment dans le communiqué final.

Ndjadi Jean Jonas/actu.cd

RDC

Un avion marchandises termine son vol dans le parc de Kahuzi-Biega

Les restes d'un avion de transport de marchandises porté disparu depuis jeudi, et qui avait trois personnes à son bord, ont été retrouvés samedi dans la région du parc de Kahuzi-Biega dans l'est de la RD Congo, a-t-on appris de source aéroportuaire.



«Le reste de l'Antonov de la compagnie Goma Express porté disparu depuis jeudi a été finalement retrouvé dans la matinée de ce samedi (...) en plein parc national de Kahuzi Biega», a indiqué à l'AFP une source aéroportuaire, à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu.

L'appareil «avait à son bord trois personnes, dont deux membres d'équipage (un pilote ukrainien et un copilote ougandais), une passagère et des marchandises», a-t-il détaillé. Le sort de ces trois personnes n'était pas encore connu.

L'avion avait décollé de l'aéroport de Kasese dans la province de Maniema (est) pour Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. «A cause du mauvais temps, il a voulu atterrir à l'aéroport de Kavumu à Bukavu, sans suc-

cess», selon cette source.

Le parc national de Kahuzi-Biega (PNKB) abrite les derniers gorilles des plaines de l'Est. Il s'étend sur 6.000 km2 (soit 1/5e de la Belgique) dont une bonne partie échappe à la direction du parc et sert de refuge à des activités illégales (groupes armés, exploitation du charbon de bois...).

Les petits avions sont le principal moyen de transport des produits de première nécessité et des minerais dans cette zone enclavée de l'est de RDC, repaire de dizaines de groupes armés.

En 2020, un autre petit avion s'était écrasé dans le PNKB avec quatre personnes à son bord et personne n'avait survécu.

AFP avec ACTUALITE.CD

Agriculture**Plaidoyer pour une politique nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Le Comité national pour la promotion de l'agriculture familiale (CNPAF) a lancé vendredi dernier, à Kinshasa, une campagne de plaidoyer pour une politique nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle axée sur le thème : « Ma nourriture est africaine ». « L'objectif général de cette campagne est de contribuer à la consommation des produits sains et à une alimentation appropriée », a fait savoir le secrétaire technique du CNPAF, Sylvain Ntumba, avant de valoriser des aliments traditionnels et locaux.

Selon Sylvain Ntumba, les Organisations de la société civile (OSC) notamment le CNPAF, voudraient que le gouvernement mette en place une politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui a, en son sein, un axe important sur la valorisation des produits locaux.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, que les communautés de consommateurs et producteurs soient informés sur les systèmes alimentaires sains et appropriés pour les populations congolaises.

Il a fait savoir, à cet effet, que des actions sont planifiées par le CNPAF, allant dans le sens du renforcement des capacités d'adhésion de la population à cette



politique afin de l'amener à comprendre que les mets traditionnels sont importants, de mutualiser ses efforts avec les autres acteurs afin d'avoir un seul cahier des plaidoyers à présenter au gouvernement ainsi que de travailler avec la coordination du Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle du ministère de l'Agriculture en vue de rencontrer le souci du gouvernement de nourrir sa population.

Ce programme a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcer les capacités de résilience de la population. Le CNPAF travaille avec plusieurs acteurs étatiques, les OSC ainsi que les opérateurs privés pour atteindre ses objectifs.

A en croire son coordonnateur, Mike Limbuko, la société civile est un acteur important, non seulement elle forme mais contribue aussi au renforcement des capacités des communautés de consommateurs.

Cette campagne qui est menée sur terrain par le CNPAF, bénéficie de l'appui de l'Alliance for food sovereignty in Africa (AFSA) et Swedish international development cooperation agency (SIDA).
ACP

Installation du STDA**La FEC déplore le forçat de la DGDA**

Depuis le 28 octobre 2022, les membres de Fédération des entreprises du Congo, (FEC) assistent à l'installation forcée des machines et équipements du Système de Traçabilité des Droits d'Accises (STDA). Une opération orchestrée avec l'assistance des experts de la société SICPA TRACE.

Face aux multiples menaces dont font l'objet ses membres et aux tentatives de la DGDA pour imposer aux entreprises ce système, la FEC a dans un communiqué de presse publié le 2 novembre, dénoncé cette installation forcée.

La FEC déplore aussi le fait que les agents de la DGDA commis à cette opération ont bénéficié de l'aide des agents de services de renseignement pour pénétrer dans ces installations en violation de toute légalité.

Certaines usines qui fabriquent localement les eaux de table, les jus et limonades situées dans la Commune de Limete ont vu leurs portes être scellées pour avoir refusé cette installation forcée.

Pire encore, souligne le communiqué de la Commission Industrie de la FEC, les agents commis à cette opération ont procédé à la séquestration des cadres et agents de ces sociétés et à la confiscation de leurs téléphones portables.

Compte tenu du caractère imposé de cette installation, ces entreprises déclinent toute responsabilité en cas de détérioration des machines du STDA qui ont été déposées unilatéralement sans leur accord préalable ni garantie de sécurité ou protection nécessaire.

Par ailleurs, prévient la FEC, en cas de poursuite des menaces auprès des



opérateurs économiques et de non considération de leurs préoccupations légitimes, les entreprises se verront dans l'obligation d'arrêter la production locale avec toutes les conséquences qui en découleraient sur le plan économique et social. Cette fermeture pourrait avoir comme corollaire la baisse de la production locale et la suppression des emplois. Ce qui aurait des conséquences néfastes sur l'économie nationale.

Pour éviter cela, la FEC invite le Premier Ministre à instruire les services de la douane pour se retirer sur le terrain et privilégier le dialogue entre les parties.

Le patronat congolais a rappelé son souhait de voir le Gouvernement congolais s'employer à résoudre de manière urgente la question de multiples marquages des produits locaux ainsi que la mise en œuvre de sa décision relative à la suppression des frais de vignettes fiscales dans la mesure où les droits d'accises sont entièrement et régulièrement payés du Trésor public.

Pour la FEC, l'année passée, l'Assemblée nationale avait demandé au Gouvernement de mettre les frais du STDA à charge du Trésor public. Le Gouvernement avait même décidé de supprimer les frais au titre des vignettes fiscales au cours d'un Conseil des Ministres. En même temps, le litige est encore pendant au niveau du Conseil d'État et de la Cour constitutionnelle.

D'après le communiqué de la FEC, ce sont toutes ces raisons qui poussent les entreprises à refuser l'imposition des vignettes fiscales.

Nadine Fula/zoom.eco

Développement du numérique**Huawei offre son accompagnement à la RDC**

En visite de travail en République Démocratique du Congo (RDC), M. Colin Hu, Président de l'entreprise Huawei pour toute la Région Afrique, a été reçu, le vendredi 4 novembre 2022 dans la soirée, par le Premier Ministre congolais, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. Ce haut responsable était accompagné du Directeur Général de Huawei RDC, du Vice-Président en charge des relations publiques et du Directeur Général adjoint de Huawei RDC.

Au sortir de ces échanges, Adnane Ben Halima, Vice-Président en charge des relations publiques a dit que « l'entreprise

Huawei reste de plus en plus déterminée à accompagner la RDC dans le développement du numérique ». Il a salué l'importance que le Chef du Gouvernement congolais accorde au secteur du numérique et son soutien manifeste aux activités de Huawei en République Démocratique du Congo (RDC).

« On a exprimé notre volonté d'accompagner la République Démocratique du Congo pour le développement du numérique dans le pays. Cela, selon plusieurs aspects que ce soit l'aspect formation, les infrastructures et le développement de différents secteurs dans le pays notamment l'énergie, l'éducation, etc. Nous avons eu vraiment beaucoup d'honneurs d'être reçus par Monsieur le Premier Ministre, parce qu'il a ex-

primé son soutien à notre activité dans le pays et aussi son support pour développer le secteur du Numérique dans le pays. Ce qui est très important, parce que ce genre de support, à un plus haut niveau de l'État, est très très important. Que le numérique puisse développer et puisse donner les moyens aux citoyens d'avoir plus d'outils dans leurs mains à développer l'écosystème en question. », a souligné Adnane Ben Halima.

Disposant déjà de son Plan national du Numérique (PNN), la République Démocratique du Congo (RDC) peut compter sur le soutien de Huawei notamment en ce qui concerne les infrastructures et la formation des ressources humaines nécessaires pour le développement.

« On est très ravi aussi que le Congo puisse avoir son Plan National du Numérique. Notre contribution est de plusieurs façons. Donc, déjà nous on est fournisseur d'infrastructures. Le numérique ne peut pas se développer sans infrastructures et ça c'est notre métier. Deuxième chose, le numérique se développe avec les ressources humaines. C'est là aussi qu'on intervient pour former et pour faire la passation des savoirs, que ce soit sur nos produits ou nos technologies vers le pays. », a ajouté le Vice-Président du Groupe Huawei.

Signalons par ailleurs que certains membres du Cabinet du Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, ont aussi pris part à ces échanges.

Patrick Bomboka/
zoom.eco

Banro corporation LTD en passe d'acquisition de tous ses actifs miniers en RDC

Le président et directeur général de Banro corporation LTD, Brett A. Richard, a annoncé, dans une correspondance datant du 02 novembre 2022, adressée aux employés et différents partenaires, la finalisation et la signature d'un accord d'acquisition portant sur tous ses actifs miniers situés en RDC par un consortium financier avec à sa tête la société Strategos Group LLC.

Le directeur des ressources humaines de Strategos Group, Pierre Manda, confirme « l'authenticité de cette correspondance adressée à la



fois aux employés de Namoya Mining SA, Kamituga Mining SA et Banro Congo Mining », avant de préciser que la présentation de l'entre-

prise et son programme de reprise du travail seront bientôt communiqués à toutes les parties prenantes.

La compagnie Banro corporation a cessé de fonctionner depuis déjà plus de deux ans suite aux différentes difficultés liées notamment au manque de financement, à l'insécurité due à l'activisme des groupes armés à Namoya au Maniema mais aussi à la covid-19, rappelle-t-on.

ACP

Tanganyika**Kongolo : une dizaine de maisons écroulées lors des pluies diluviennes**

Une dizaine de maisons ont été écroulées lors d'une forte pluie, accompagnée de vents violents, qui s'est abattue, vendredi 4 novembre, dans la cité de Kongolo, province du Tanganyika.

Cette pluie a également endommagé deux bâtiments d'une école et d'une église.

A Kongolo centre, les blocs touchés sont : Kizito et Bel air au quartier ville.

Sur les deux bâtiments de l'école Mbazi, l'une s'est complètement écroulée et l'autre a perdu la toiture.

D'après des sources à Kongolo, cette école avait trois bâtiments et compte plus de 700 élèves.

Avec ce drame, les responsa-

bles de cet établissement scolaire ne savent plus à quel Saint se vouer.

Les victimes ne savent quoi faire pendant cette période pluvieuse.

Pour le chef de service de l'environnement à Kongolo, Kitoko Salumu, la population doit avoir cette culture de planter régulièrement des arbres pour se protéger contre ces genres de catastrophes :

« ...Certains habitants de Kongolo se permettent d'aller couper les arbres que le service de l'environnement a plantés. Et bientôt ce sera la célébration de la journée mondiale de l'arbre le 5 décembre. Je demande aux habitants de Kongolo de saisir cette occasion pour planter les arbres. Et comme nous poursuivons avec les constructions des maisons d'habitations pensons aussi à planter régulièrement des arbres ».

Les autorités du territoire de Kalemie (Tanganyika) demandent de l'aide pour les victimes touchées à la suite de cette pluie.

Kongo Central**Matadi : lancement de l'opération de salubrité " Bunkete "**

Le gouvernement provincial du Kongo-Central a lancé, samedi 5 novembre à Matadi, l'opération de salubrité **Bunkete** (traduisez en français : propreté).



Cette opération consiste à évacuer les déchets qui jonchent les rues et autres coins de la ville portuaire.

Le ministre provincial de l'Environnement, Yves Ntsongo, a rapporté que la question de l'environnement fait partie d'axes prioritaires de leur gouvernement pour éviter les maladies dues à l'insalubrité.

Il a ainsi invité la population à s'approprier cette activité en vue d'avoir une santé saine dans un environnement propre.

Pour Yves Ntsongo, l'opération « Bunkete » offre un double avantage.

Elle favorise l'assainissement de fond en comble via le curage des caniveaux et le ramassage des déchets à travers toute la province du Kongo-Central, en commençant par la ville de Matadi.

Ensuite, elle crée l'emploi, car rien que pour la première phase de cette opération, 120 brigadiers d'assainissement ont été recrutés parmi les jeunes de Matadi.

Formés par l'Office de voirie et drainage (OVD), ces jeunes seront mis à contribution dans cette opération.

Pour mener ces travaux, l'OVD qui exécute ces travaux, a mis à leur disposition, les brosses, les bêches, les pelles, les pioches, les balais, les brouettes et les tricycles.

L'OVD a prévu de placer des poubelles le long des artères pour que les ordures, les immondices et autres déchets ne soient plus dans les cours d'eaux et caniveaux et au bord des routes.

Et les tricycles passeront pour vider ces poubelles.

Pour sa part, le ministre provincial de l'Environnement, Yves Ntsongo, a indiqué que cette opération vaut son pesant d'or au regard de l'insalubrité indescriptible dans laquelle est plongée la province.

Cet environnement insalubre engendre comme corolaires sur la population, les maladies infectieuses et diarrhéiques, a-t-il fait savoir.

L'opération « Bunkete » dont le coût n'a pas été révélé est financée sur fonds propres du gouvernement provincial du Kongo-Central.

Après la ville de Matadi, elle va s'étendre sur toute la province.

Haut-Katanga**Lubumbashi : les autorités coutumières et religieuses avocates de la jeune fille**

Le premier forum portant sur les traditions et la religion pour mettre fin aux violences basées sur le genre s'est clôturé vendredi 4 novembre à Lubumbashi. A l'issue de deux jours de travaux, les participants, parmi lesquels les chefs traditionnels et religieux venus de vingt-six provinces de la RDC et les membres de la société civile, ont fait plusieurs recommandations allant dans le sens de bannir toutes pratiques qui marginalisent la jeune fille.

Pendant deux jours, les participants ont passé en revue la situation des violences basées sur le genre en mettant en exergue les pratiques et les coutumes rétrogrades qui l'avilissent la jeune fille notamment. Ils ont évoqué notamment le viol, les violences sexuelles, la pauvreté, le manque d'instruction, le mariage précoce, les grossesses indésirables et autres.

A l'issue de ce forum, ils ont pris plusieurs engagements dont l'abolition des us et coutumes ainsi que les pratiques religieuses néfastes qui ne favorisent pas l'égalité entre les hommes et les femmes, les garçons et les

filles au sein des communautés.

A cela s'ajoutent la poursuite de la mise en œuvre des actions visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants dans les communautés, la mise en place d'un cadre de concertation entre les leaders religieux, les chefs coutumiers et les acteurs de la société civile sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles ; la participation aux campagnes de sensibilisation sur la tolérance zéro immédiate contre les crimes des violences basées sur le genre et l'impunité dans les communautés.

A cette occasion la sous-secrétaire générale de Nations unies en charge de la lutte contre les violences basées sur le genre et directrice exécutive adjointe de l'UNFPA a félicité les participants pour les engagements pris pour l'avenir de la RDC.

Quant au gouverneur du Haut-Katanga il a indiqué que : « Toute éducation ne se limite pas qu'à l'école voilà pourquoi dans les prédications à l'église et dans les réunions des localités avec les chefs traditionnels notamment, il est important de rappeler les mauvaises pratiques qu'il faut bannir et il faudra en même temps rappeler les bonnes, celles qui construisent une société sans discriminations ni violences ».

Nord-Kivu**Beni : des véhicules en partance pour Ituri et Tshopo bloqués faute de convoi militaire**

Une centaine de personnes, conducteurs des véhicules et passagers sont bloqués depuis bientôt deux semaines, à Kinkanda au Nord d'Oïcha, chef-lieu du territoire de Beni (Nord-Kivu), faute de convoi militaire.



La plupart de ces conducteurs de véhicules et leurs passagers, dont des enfants et des femmes, devraient se rendre à Kisangani dans la province de Tshopo. D'autres devraient voyager vers la province voisine de l'Ituri. Tous vivent présentement dans des conditions sanitaires difficiles au niveau de la barrière de la Direction générale des recettes du Nord-Kivu (DGR-NK) à Kinkanda, rapporte la société civile locale.

C'est à la belle étoile que passe nuit, toutes ces personnes, exposées ainsi à des intempéries et un risque d'épidémie par manque d'eau potable et d'installations hygiéniques, poursuit un membre de la société civile.

L'administrateur assistant du territoire de Beni, colonel Marcel Kaloni dit avoir été sur place pour se rendre compte de cette situation.

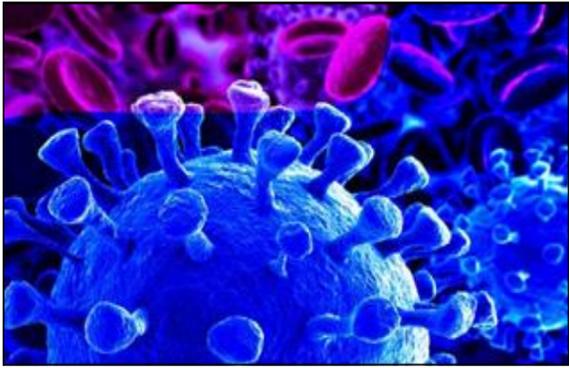
Le colonel Marcel Kaloni reconnaît que cette situation est la conséquence du retard enregistré dans l'organisation du convoi militaire à partir de l'Ituri. Ce dispositif sécuritaire est instauré depuis plusieurs mois sur la route Luna-Komanda pour limiter les embusca- des sur ce tronçon.

Le Porte-parole des FARDC en Ituri, le lieutenant Jules Ngongo, indique pour sa part qu'il n'y a pas de problème avec le convoi militaire qui est organisé chaque mardi et vendredi de Komanda à Luna. Il appelle les voyageurs à la patience car leur sécurité en dépend.

Covid-19

Trente nouveaux cas répertoriés en un seul jour

Trente nouveaux cas confirmés de Covid-19 ont été répertoriés mercredi en République démocratique du Congo (RDC), sur 861 échantillons testés à travers le pays, dont 27 cas à Kinshasa, 2 dans le Haut-Uélé et 1 dans le Haut-Katanga, rapporte le bulletin quotidien du Comité multisectoriel de riposte à la Covid-19 parvenu jeudi à l'ACP.



Toutes les 26 (vingt-six) provinces de la RDC sont touchées par cette épidémie de la manière suivante: Kinshasa (49.844 cas);

Nord-Kivu (10.685 cas); Haut-Katanga (6.779 cas); Kongo Central (5.998 cas); Lualaba (5.721 cas); Sud-Kivu (3.983 cas); Haut-Uélé (1.653 cas); Tshopo (1.583 cas); Ituri (1.443 cas); Kasai Oriental (957 cas); Sud-Ubangi (897 cas); Equateur (611 cas); Kasai Central (553 cas); Kasai (486 cas); Maniema (354 cas); Lomami (341 cas); Nord-Ubangi (289 cas); Kwilu (220 cas); Mongala (207 cas); Tshuapa (154 cas); Mai-Ndombe (129 cas); Kwango (127 cas); Bas-Uélé (108 cas); Haut-Lomami (91 cas); Tanganyika (62 cas); Sankuru (58 cas).

Depuis la déclaration de l'épidémie en RDC, le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 93.337 dont 93.335 cas confirmés au laboratoire et 2 cas probables. Au total, il y a eu jusqu'à présent 83.560 personnes guéries et 1.359 décès. Le test Covid-19 est gratuit en RDC, sauf pour les voyageurs non vaccinés qui devront déboursier 30 dollars américains, rappelle-t-on.

Equateur

Bientôt la campagne de vaccination prophylactique contre le virus Ebola

M. Raoul Kamanda, directeur du programme national de communication pour la promotion de santé (PNCPS), en tête d'une délégation du ministère de santé, hygiène et prévention en séjour à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur, a annoncé, vendredi, le lancement prochain dans cette province de la campagne de vaccination prophylactique contre la maladie à virus (MVE). Il a fait cette annonce au sortir d'une visite de plaidoyer auprès du gouverneur de province afin de mobiliser la population à accepter cette vaccination.



phylactique de la population contre la maladie à virus Ebola afin d'éviter la survenance d'éventuels cas de cette maladie.

Cette campagne précise le directeur Raoul Kamanda, va concerner les personnes âgées de 18 ans et plus.

A en croire M. Kamanda, le but de leur mission est de préparer la population au lancement de cette campagne, étant donné que la province de l'Equateur constitue un milieu à haut risque, pour avoir enregistré six épisodes de l'épidémie à maladie à virus Ebola sur le 15 épidémies de cette maladie en RDCongo depuis 1976 jusqu'en 2022.

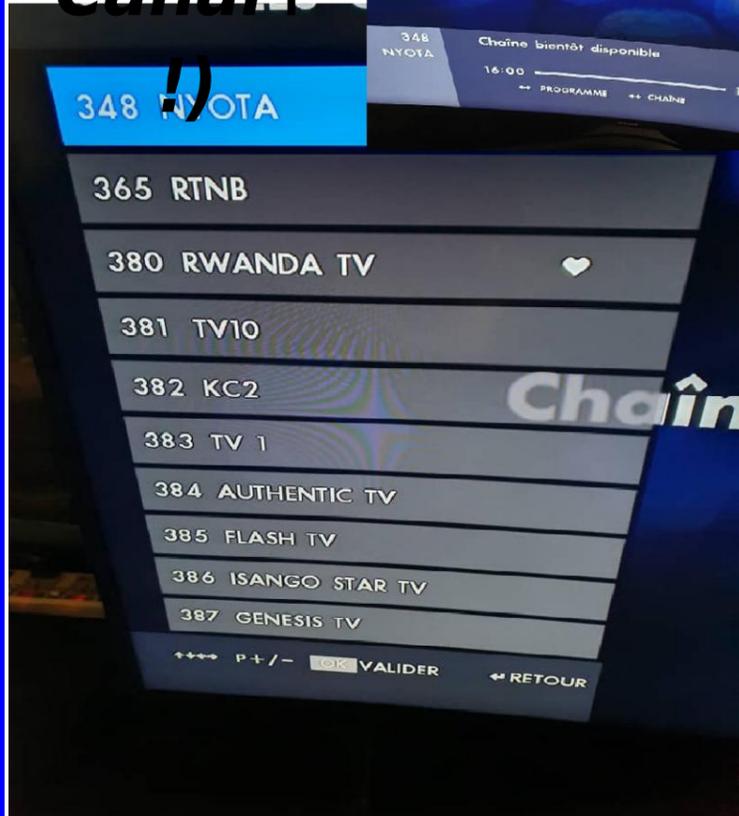
C'est ainsi, a-t-il poursuivi que l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) a initié le projet de la promotion de la vaccination pro-

De son côté, le gouverneur de l'Equateur, M. Bobo Boloko Bolumbu, s'est montré positif et a pris l'engagement de mobiliser la population à venir adhérer massivement à ladite campagne, a fait savoir M. Kamanda. La campagne est financée par la Banque mondiale, à travers le projet de développement du système de santé (PDSS), l'INRB, le Programme élargi de vaccination (PEV), le Village Reach, le PNCPS comme structure d'exécution.

ACP

Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



Kinshasa/Lemba

Au moins 1.222 naissances enregistrées dans le délai

Au moins 1222 naissances ont été enregistrées dans le délai dans la commune de Lemba durant le troisième



mes, 16 femmes et 7 garçons ainsi que 11 filles.

trimestre de l'année 2022, a indiqué jeudi, le préposé au service de l'Etat civil de cette municipalité, Sylvain Kinana, au cours d'un entretien avec l'ACP.

«Ce nombre comprend 679 garçons et 543 filles, 72 naissances ont été enregistrées par procuration avec notamment 49 garçons et 23 filles dans la même période. Par jugement supplétif, on dénombre 629 enfants parmi lesquels 330 hommes, 299 femmes, 60 garçons enregistrés et 40 filles toujours dans la même période», a-t-il signalé.

Il a fait savoir que durant les trois mois du troisième trimestre, son service a enregistré 213 mariages, 53 cas de décès dont 37 hom-

M Kinana a, par ailleurs, exhorté les parents à venir enregistrés gratuitement

ment les nouveaux nés dans les 90 jours suivant leurs naissances car, après cette date, les géniteurs devront se plier à plusieurs formalités entre autres, se rendre au tribunal pour avoir l'acte car ce document revêt d'une grande importance, les parents sont dans l'obligation de s'en procurer.

Il a affirmé que son service s'est amélioré dans la délivrance de tous les documents possibles car selon la loi, l'acte doit être délivré immédiatement, pour permettre aux requérants de faire le nécessaire.

Il a ensuite plaidé pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

RD Congo: l'impossible mise en conformité des mines illégales de cobalt

Par milliers, des « creuseurs » continuent d'extirper à coups de pioches de la mine de cobalt à ciel ouvert de Shabara, dans le sud-est de la RD Congo, de quoi vivre et nourrir leurs familles, alors qu'officiellement ils n'ont plus le droit d'être là depuis des années.

« On lutte pour qu'ils nous laissent en paix », déclare pendant la pause un de ces mineurs artisanaux, Marcel Kabamba, qui dit gagner par son travail jusqu'à 200 dollars par semaine – une bonne somme, dans un pays dont les trois quarts des habitants vivent avec moins de deux dollars par jour.

Près de lui, des porteurs transportent péniblement à dos d'homme des sacs de minerai bleu-vert, dont l'utilisation dans les batteries de téléphones portables et de véhicules électriques en fait un produit d'avenir et de transition énergétique.

Les cours sont fluctuants, mais une tonne de minerai s'échange actuellement à quelque 50.000 dollars.

Shabara, à environ 45 km de Kolwezi, dans la province du Lualaba, est emblématique de la difficulté pour la République démocratique du Congo de remédier à l'exploitation illégale de cobalt, dont elle est le premier producteur mondial.

Le pays assure environ 70% de la fourniture globale de ce minerai, mais ses mines artisanales piètrement réglementées, tout en représentant une part minime (environ 5%) de sa production, nuisent à l'image du cobalt congolais.

Les accusations de travail des enfants, de conditions de travail dangereuses et de corruption plombent les sites artisanaux. Comme à Shabara, beaucoup opèrent



sur des concessions industrielles, ce qui alimente aussi les tensions entre les mineurs pauvres et les multinationales.

« Nous ne céderons pas »

Michel Bizimungu Lungundu se souvient du jour de 2015 où il a appris que la mine de Shabara, dans laquelle il travaillait comme négociant depuis dix ans, avait été vendue à une filiale de Glencore, géant anglo-suisse du négoce des matières premières.

Aux termes d'un accord conclu en 2010 avec le précédent propriétaire majoritaire, Dino Steel, les « creuseurs » étaient tolérés sur le site.

Mais le nouveau propriétaire exigeant une application stricte de la loi, les artisanaux se sentaient menacés d'expulsion, « roulés, en quelque sorte », déclare M. Lungundu, actuel directeur adjoint de la « Coopérative minière artisanale du Katanga » (Comakat) qui, sept ans après, continue d'exploiter la mine, illégalement.

« On ne va pas se laisser faire », affirme-t-il, estimant que les populations locales ont le droit de profiter du lucratif minerai.

Selon la législation congolaise pourtant, depuis 20 ans, les creuseurs ne sont autorisés à travailler que dans des « zones d'exploitation artisanale » (ZEA) désignées par le gouvernement.

Mais la plupart des mineurs artisanaux disent que ces zones ne valent rien et refusent de bouger.

« C'est un problème criant », a jugé Marie-Chantal Kaninga, chargée d'affaires de Glencore en RDC, lors d'une récente rencontre minière à Kinshasa.

« Avec jusqu'à 40 camions de minerai sortant chaque jour de Shabara, il est clair que ces activités ne sont pas l'œuvre de mineurs artisanaux à petite échelle », estime par ailleurs un porte-parole de Glencore qui, souligne-t-il, apporte une aide aux creuseurs acceptant de rejoindre une ZEA.

Far West des mines

La réforme de 2018 du code minier de RDC devait permettre à l'Etat congolais d'avoir un meilleur contrôle sur le commerce du cobalt, que Kinshasa avait classé parmi les métaux « stratégiques », augmentant les taxes sur le minerai industriel.

En 2019 a également été créée l'Entreprise générale du cobalt (EGC), société étatique dotée du monopole d'achat et de commercialisation du minerai produit artisanalement dans les zones dédiées.

Il s'agissait de développer le secteur artisanal du cobalt et d'en améliorer les standards, tout en permettant à l'Etat d'augmenter ses recettes. Mais avec la plupart des creuseurs qui refu-

sent de bouger vers ces zones, l'EGC attend encore d'acheter sa première tonne de cobalt.

« C'est un désordre », reconnaît un haut responsable à Kolwezi, déplorant notamment que Kinshasa semble avoir choisi au hasard l'emplacement de ces ZEA boudées par les creuseurs.

Sollicité par l'AFP, le ministre congolais des mines n'a pas répondu.

Sasha Lezhnev, consultant pour l'ONG américaine The Sentry, auteur d'une étude sur les mines congolaises de cobalt, estime que beaucoup de projets de réforme du secteur ont capoté parce que certains acteurs ont intérêt à « maintenir le statu quo ».

Des sources soulignent aussi que des dirigeants politiques ont des liens étroits avec les mines artisanales, dont ils souhaitent préserver les activités.

Par ailleurs, le nombre de mineurs artisanaux du cobalt est estimé à 200.000, ce qui rend leur déplacement en masse très compliqué.

« C'est le Far West de l'industrie minière », estime un analyste, pour qui ce serait pourtant une erreur de se détourner du cobalt congolais.

Un directeur de « l'Alliance du cobalt équitable » (ACE, initiative de la profession), David Sturmes, considère que compagnies minières et creuseurs ont tous intérêt à redorer son image.

« Les conditions d'exploitation du cobalt artisanal congolais ne sont pas à la hauteur des attentes internationales », juge-t-il. « Mais elles ne s'amélioreront pas tant qu'on n'y investira pas, et nous nous pourrions investir que si nous réglons la question de la légalisation ».

Cameroun

Paul Biya, 40 ans au pouvoir !

Pour certains, ce serait le caractère énigmatique du personnage. Selon d'autres, il faudrait mettre en avant la technique de gestion du personnel politique, dont il est un véritable démiurge, et sa capacité d'adaptation aux situations. À en croire d'autres encore, la piste de « l'initiation aux savoirs du pouvoir traditionnel » gagnerait à être explorée. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les « secrets » du bail exceptionnel de quarante ans du chef de l'État camerounais relèvent toujours d'un grand mystère.

« Je commencerai par dire que ne dure pas au pouvoir qui veut, mais dure qui peut (...) Les élections présidentielles camerounaises de 2018 sont certaines, mais encore lointaines. Nous avons le temps de réfléchir et le moment venu, les Camerounais et les amis français et tout le monde sauront si je suis candidat ou si je prends ma retraite ». Juillet 2015. Le président Paul Biya, à la faveur d'une conférence de presse conjointe, en compagnie du président français François Hollande, répond à la préoccupation de ceux qui veulent sonder son avenir politique,



Le président camerounais, Paul Biya. REUTERS/Philippe Wojazer

en lui faisant grief d'un long exercice du pouvoir. Et si ce propos résumait, à lui seul, le trait caractéristique de la personnalité du chef de l'État camerounais ?

La perspective d'analyse est pertinente à plus d'un titre. Octobre 2007. Quatre ans avant l'élection présidentielle de 2011 à laquelle il prit finalement part, le même Paul Biya, répondant à une question du journaliste Ulysse Gosset de France 24, sur son intention de se présenter à ce scrutin, s'était fendu de cette réponse : « Les élections présidentielles au Came-

roun sont certaines, mais lointaines. ». Juillet 2022. Alors qu'on l'interroge une nouvelle fois sur l'horizon de sa retraite politique, le président, réélu en octobre 2018, a cette saillie : « Le Cameroun est dirigé conformément à sa Constitution. Selon cette Constitution, le mandat que je mène a une durée de sept ans. Alors, essayez de faire la soustraction et vous saurez combien de temps il me reste à diriger le pays. Mais autrement, quand ce mandat arrivera à expiration, vous serez informé sur le point de savoir si je reste ou si je m'en vais au village ».

Mystère et silence

Va-t-il se présenter en 2025 ? Mystère et boule de gomme. Chez le chef de l'État camerounais, cette manie de ne pas se dévoiler avant son heure, de combiner le maniement de l'énigme et de l'opacité, apparaît, aux yeux de nombreux observateurs, comme une des explications possibles de sa longévité au pouvoir. « On note chez lui, une gestion calculée et économe du temps qui joue sur le mystère et le silence », décrypte le professeur Mathias Eric Owona Nguini, sociopolitiste, enseignant à l'Université de Yaoundé II-Soa. Son collègue, le professeur Joël Narcisse Meyolo, du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, renchérit : « Le président Paul Biya a su entretenir un mythe de sa personne. Ceci fait de lui un homme secret, imprévisible, le maître des horloges. Cette façon de faire lui confère le contrôle de ses collaborateurs, car personne ne peut prétendre savoir ou connaître quand ce dernier peut se mettre en mouvement. C'est ce qui explique, par exemple, qu'en quarante années, il forme trente-sept gouvernements ».

RUSSIE

Un incendie dans un café fait 13 morts

Selon les services d'urgence, le feu s'est propagé sur une surface de 3.500 m².

Treize personnes ont trouvé la mort dans un incendie survenu dans un café en Russie, dans la ville de Kostroma, à quelque 300 kilomètres de Moscou, ont annoncé samedi les autorités locales.

« Selon les premières informations, l'incendie a fait 13 victimes », a annoncé le gouverneur de la région, Sergueï Sitnikov, sur le réseau social

Telegram.

L'incendie, survenu dans un café du nom de « Poligon » dans la nuit de vendredi à samedi, a été éteint en début de matinée, a précisé le gouverneur, faisant état de cinq blessés.

Selon les services d'urgence, le feu s'est propagé sur une surface de 3.500 m².

L'agence Ria-Novosti, citant une source policière, précise que 250 personnes ont été évacuées de l'immeuble dans lequel le feu s'est déclaré.



Des policiers et des ambulanciers sur les lieux d'une urgence à Izhevsk, en Russie, lundi 26 septembre 2022. (photo archives)

TUNISIE

Nouvelle marche contre un féminicide à Kef

En Tunisie, le féminicide d'une institutrice par son ex-époux suscite la colère des militantes féministes qui ont organisé une marche au Kef, dans le nord-ouest du pays, la ville de la victime. Malgré une loi cruciale en matière de lutte contre les violences, votée en 2017 et supposée mieux protéger les victimes, les féminicides sont fréquents et les associations dénoncent le silence des autorités sur le sujet.

Dans la ville du Kef, une cinquantaine de femmes crient : « les responsables sont dans leur palais tandis que les victimes sont sous terre », en référence au féminicide de Wafa Sebäi. Cette mère de deux enfants a été brûlée vive par son ex-époux le 29 octobre, quatre jours après la finalisation de leur divorce.

Ahlem Bousserwel, secrétaire générale de l'Association tunisienne des femmes démocrates dénonce les défaillances de la justice. « L'impunité, elle dure depuis un vrai moment. Cette dame, Wafa, avait déjà demandé la protection une fois ; à priori, selon les informations que nous avons (recueillies) cette protection était soi-disant appliquée par le fait de dire à son mari de ne plus s'approcher d'elle mais il a outrepassé cette décision, il est venu la voir plusieurs fois et l'a menacé ».

C'est le troisième féminicide en un an dans cette ville. En mai 2021, le meurtre de Refka Cherni, tuée par bal-



les par son mari, avait suscité l'émotion au niveau national. Le procès de l'époux est toujours en attente. « Ça montre à quel point les procédures sont très lentes, poursuit Ahlem Bousserwel, que le féminicide n'est pas une priorité, n'est pas une affaire d'Etat et c'est une volonté d'Etat de se désengager et d'abandonner les femmes à leur sort ».

Peu d'hommes étaient présents à la marche de colère ce samedi. Seïf Ghairi Thairi, a 23 ans et fait partie d'une association féministe. « Il me semble que c'est tout à fait normal : les hommes ne sont pas encore prêts à perdre les privilèges que le patriarcat leur accorde, mais en tout cas, on ne va pas les attendre ! ».

Selon une enquête du ministère de la Femme, près de la moitié des femmes tunisiennes ont été victimes au moins une fois dans leur vie de violence domestique.

Concert de Fally Ipupa

La ministre de la Culture appelle à une enquête approfondie



« Fally Ipupa », note la ministre de la Culture.

Et d'ajouter : « Je souhaiterais, à l'avenir, la mise en place des mesures de sécurité plus encadrées et beaucoup plus renforcées, susceptibles d'assurer la sécurité, aussi

La ministre de la Culture, arts et patrimoine, Catherine Kathungu Furaha, appelle les autorités compétentes à mener des enquêtes approfondies, afin d'éclairer l'opinion sur les incidents qui ont émaillé le concert de l'artiste - musicien, Fally Ipupa, du samedi 29 octobre dernier au stade des Martyrs de Kinshasa et qui a occasionné la mort de 11 (onze) morts, affirme un communiqué du ministère de la Culture, reçu samedi à l'ACP.

« Je m'oppose à toutes formes de manipulation et de récupération qui tenteraient de nuire à l'artiste Fally

bien des artistes, des spectateurs, des infrastructures que des matériels de production, partout où les artistes congolais auront à se produire ».

Catherine Kathungu a saisi l'occasion, poursuit la même source, pour déplorer les cas de décès enregistrés en compatissant avec les familles éprouvées. Pour rappel, les 11 décès survenus lors du concert du 29 octobre, ont eu pour cause, l'étouffement et la bousculade intervenus peu avant la fin du concert.

ACP

" Wewa " de Peggy Tabu veut donner un autre souffle à la rumba congolaise

Le chanteur Peggy Tabu alias « Prince Ley » a annoncé vendredi, sur les plateformes digitales, la sortie de son nouveau single intitulé « Wewa », qui veut donner un autre souffle à la rumba congolaise, est prévue pour le 11 novembre prochain.



« Mon nouveau single définit clairement mon originalité sur le marché et non intention de vouloir donner un autre souffle à la rumba congolaise, une identité particulière de notre musique qui n'est plus à démontrer », a-t-il dit.

Dans ce single, l'artiste laisse découvrir aux amoureux de la bonne musique son nouveau couvre-chef d'auteur-compositeur, coach et peut être bien au-delà de son profil de chanteur attiré.

Il refait de nouveau surface sur la scène musicale afin de partager sa touche particulière de la rumba congolaise, qui est un patrimoine immatériel de l'humanité.

Sur les traces de Tabu Ley

Peggy Tabu est l'un des fils du célèbre musicien et icône de la musique congolaise Tabu Ley Rochereau. Il a débuté sa carrière musicale en Belgique à l'âge de 12 ans. Dès là, le jeune artiste a attiré l'attention d'un bon nombre des fans grâce à son style vocal, qui lui a permis d'être compté parmi les espoirs du RnB dans le milieu européen francophone, précisément en France et en Belgique.

Il a, par ailleurs, entamé sa carrière par l'initiation au clavier et à la guitare, ensuite il a intégré la chorale de son église et enfin à s'afficher plusieurs fois avec de nombreux grands noms de la scène musicale de la France et la Belgique.

Quelques temps après, Peggy Tabu s'est imposé en tant que compositeur et réalisateur dans les milieux franco-belges, où il a réussi à collaborer avec plusieurs artistes de renoms dans ces milieux, notamment Booba, Lafouine, Vitaa, Diam's, Sefyu, Big Ali ainsi que son propre frère le rappeur français Youssoupha.

En 2005, il s'est affiché pour la première fois en tant que chanteur dans une collaboration avec la chanteuse française Kayliah sur le titre « Belly dance », puis quelque temps après dans les titres « Prêt pour le combat » avec Disiz la peste, et « Fidèle à moi-même » avec Sté Strausz.

Pour honorer la carrière de son père Tabu Ley, Peggy Tabu intègre l'orchestre de celui-ci en 2012 où il est devenu quelque temps après le leader vocal du groupe et il a été surnommé « Prince Ley » pour la similarité de sa voix avec celle de son père. L'artiste a décidé, après cette expérience avec la musique congolaise, de fusionner la musique urbaine qu'il fait avec la rumba et d'autres styles musicaux congolais.

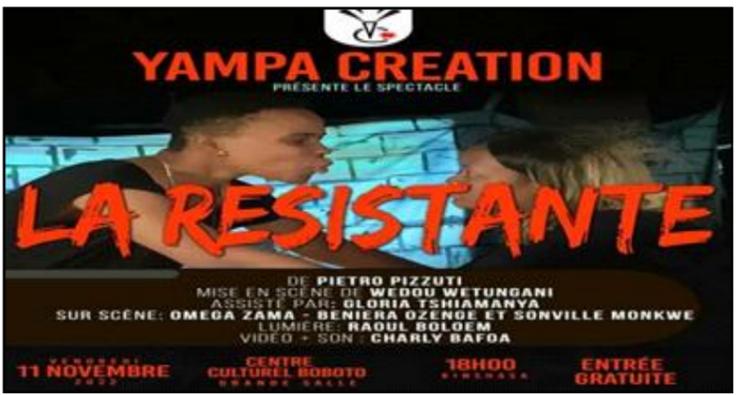
En 2016, Peggy Tabu a marqué un grand pas de sa carrière musicale avec la sortie de son tout premier album intitulé « Sans Tabou » dans lequel il a eu à collaborer avec des grandes icônes de la musique congolaise, notamment Papa Wemba dans « Pardonnez » et Koffi Olomide dans « Le remake » l'une des chansons emblématiques de son feu père « Mokolo na ko kufa » sorti en extrait de l'album, rappelle-t-on.

ACP

Spectacle

Yampa création présente " La résistante " au centre culturel boboto

La compagnie culturelle et artistique Yampa création présente le 11 novembre, un spectacle intitulé « La résistante » de l'auteur italien Pietro Pizzuti,



ver la paix, dont le comédien Wedou Wetungani est le metteur en scène, la compagnie Yampa création » compte faire une entrée nationale et internationale

au Centre culturel boboto (CCB), à l'occasion de la sortie officielle de cette structure, a annoncé vendredi son directeur artistique, Sonville Monkwe Mahela, au cours d'un entretien avec l'ACP.

« Dans ce monde marqué par des conflits armés, l'auteur ne peut se résoudre à oublier et à se laisser faire. Son crayon devient son arme pour lutter et réveiller l'humanité. Certes, il ne changera pas le monde, mais sa lutte empêchera sans doute d'accepter facilement les horreurs et les atrocités », a-t-il affirmé.

Selon lui, le choix de cette pièce se justifie par la nouvelle disposition des enjeux internationaux en matière de sécurité des personnes et des biens pendant la période de guerre.

À travers cette dramaturgie de Pietro Pizzuti retraçant l'histoire d'une femme qui écrit une pièce de la guerre pour retrou-

nationale dans le monde culturel et artistique.

Créée le 10 juin 2022, à l'initiative du comédien Sonville Monkwe Mahela et du conteur Emmanuel Kazadi Tshiabuila, « Yampa création » poursuit l'objectif de développement du pays, notamment par l'éveil et l'interpellation de la conscience.

Avec la mise place des projets artistiques, socioculturels et éducatifs, la structure vise à apporter également des solutions palliatives aux problèmes qui rongent le quotidien de son environnement, qui altèrent le bon fonctionnement du pays et du continent mais aussi qui détruisent l'humanité.

« La Résistante » est le premier projet financé sur fonds propres de la compagnie culturelle et artistique « Yampa création », signale-t-on.

ACP

Romans

Après Witchawa Marthe Bosuandole se signale avec " Belle et cruelle "

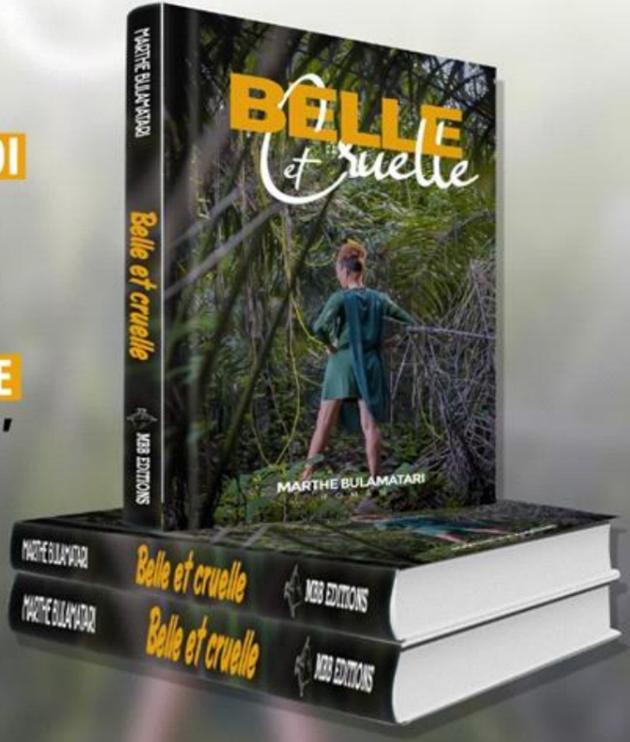


VIENT DE PARAÎTRE

MBB EDITIONS

Fiction romanesque, Belle et Cruelle est un contre récit de l'histoire mutilée de l'ex-Zaïre.

PRESENTATION OFFICIELLE ET DEDICACE



VENDREDI 18 NOVEMBRE à 16h00'

Au restaurant INZIA (Avenue Cadeco n°6 - Gombe - Kinshasa)
Entrée libre (avec possibilité de consommer)

CAF-C1 (F)**Mazembe éliminé: 0-4 face à Mamelody Sundowns**TP Mazembe-Royal AM**Les Corbeaux déjà en Afrique du Sud**

C'est une délégation de 36 personnes qui a quitté la capitale du cuivre pour le match retour des Corbeaux contre Royal AM à Durban.

En dépit de leur confortable avance (2-0) à l'aller au stade TP Mazembe, les Corbeaux gardent leur détermination intacte afin de conforter leur position. Cette rencontre est attendue le



mercredi 9 novembre Marouf Tchakei porte prochain. VClub face à l'Étoile

Linafoot D1: du Kivu

Diplôme de la Fifa en droit du foot**La SG de la FIFA et la DO de la CAF présentes à l'ouverture du 4ème module**

Le cours a été officiellement ouvert par la Secrétaire Générale de la FIFA au siège de la CAF au Caire. Fréquenté par des cadres et des professionnels du droit d'Afrique et d'autres continents, le Diplôme de la FIFA en droit du football est un cours unique couvrant cinq continents, au cours duquel les participants acquièrent des connaissances approfondies en droit du football, des compétences et de l'expérience pour être en mesure de performer dans l'industrie dynamique qu'est le droit du sport.

Ijasmami, la Directrice des Opérations de la CAF, qui est également avocate de formation, a souligné l'importance de ce cours.

Elle a déclaré : «La gouvernance et le droit sont l'un des éléments essentiels dans la gestion d'une organisation de football ou d'une

association membre. A la CAF, nous avons donné la priorité au processus de renforcement de nos structures de gouvernance afin de garantir que nous opérons au plus haut niveau. Cela doit également se répercuter sur nos associations membres et je pense que ce diplôme est un pas dans la bonne direction en matière de renforcement des capacités.»

Ijasmami a ajouté : «Le cours couvre tous les domaines du droit qui touchent au football. Il permet non seulement aux collègues d'avoir un aperçu global de la situation et des nouveaux développements dans le domaine, mais aussi de partager des expériences avec des pairs qui font vraiment ressortir les opportunités nouvelles et émergentes qui font progresser le droit du sport.»

Wajdi Aouadi, secrétaire général de la Fédération tu-

nisienne de football, qui est l'un des participants au cours, a déclaré : «En tant que secrétaire général de la Fédération tunisienne de football, participer au diplôme FIFA en droit du football, me permettra sans aucun doute de contribuer avec succès à la gestion du football dans mon pays.

«Ce cours améliorera et enrichira mes connaissances juridiques et me permettra d'approfondir mes connaissances en droit du football et de poursuivre une carrière dans le secteur du droit du sport, d'autant plus que le cours est supervisé par les experts et les spécialistes les plus reconnus dans le domaine du droit du football. Je suis personnellement ravi de participer au 4ème module en Afrique, au siège de notre confédération».

CAF | Direction de la Communication

Linafoot D1**Mwaku et Tshinkunku choquent l'US Panda**

L'Union Sportive Tshinkunku a fait montre d'une détermination rare en déplacement au stade Père Augustin de Kikula face à l'Union Sportive Panda. Les Corbeaux de Kananga sont allés chercher une belle victoire avec manière face aux Sang et Or.

Les visiteurs n'ont pas mis du temps à montrer leurs intentions. Dès la 3ème minute de jeu, Mwaku Malanda sonne la révolte. Il ouvre le score

pour les Corbeaux de Kananga. La réponse des Bombardiers est immédiate. Elle intervient à la 27ème minute grâce à Grâce Koj.

Mais, les Corbeaux avaient de la force pour forcer leur destin. Réduite à 10 contre 11, l'Union Sportive Tshinkunku va se remettre à Mwaku Malanda à la 75ème minute. Le corbeau sauve son club du piège Panda. 2 buts à 1, Tshinkunku s'offre Panda.

Foot RDC

Linafoot D1**Marouf Tchakei porte VClub face à l'Étoile du Kivu**

L'Association Sportive Vita Club continue sa série des victoires. Ce dimanche 06 novembre, au Stade des Martyrs, sa victime se nomme l'Étoile du Kivu. Les hommes de Raoul Shungu ont enfin marqué plus d'un but (2-0) pour la première fois cette depuis le début de la Ligue Nationale de Football.

Deux buts en deuxième mi-temps. Telle a été la recette de VClub en cette journée dominicale face à l'Étoile du Kivu. Les visiteurs ont donné du fil à retordre à une attaque Kinois en panne d'inspiration tout au long de la

première mi-temps. Mais VClub a tout changé lors du second acte grâce à la profondeur de son banc.

À peine entré en jeu, Glody Kikwama réussit à faire sauter les verrous, avant que Marouf TCHAKEI, lui aussi entré lui aussi en cours de match, ne cloue définitivement les visiteurs.

(2-0) score final. Les Moscovites enchaînent un quatrième succès de suite et prennent la tête du championnat devant le FC Blessing et le TP Mazembe.

Hans Umba

Sécurité à l'Est du pays

Fatshi se fait piéger

Le doute n'est plus permis. Le président de la République Félix Antoine Tshisekedi s'est réellement fait piéger dans la résolution de la crise de l'EST de la RDC. En voulant trop résoudre cette crise sans impliquer les véritables protagonistes du dossier, Tshisekedi a misé sur le mauvais cheval et se trouve aujourd'hui au pied du mur. Conséquence, vendredi à Luanda Christophe Lutundula devait s'entretenir avec son homologue Rwandais Vincent BIRUTA sous la médiation de l'Ambassadeur Tété Antonio, chef de la Diplomatie angolaise. Que du temps perdu après l'expulsion tambour battant du bouillant

Karega, ambassadeur de Kigali récemment chassé de la RDC. Luanda revient au principe arrêté en juillet dernier pour accélérer les concertations pour un retour rapide à la normale dans la partie Est du Congo. Sur place au pays, le dernier message à la nation du chef de l'Etat est un aveu d'impuissance. FATSHI lance un appel patriotique à la nation pour une unité nationale pour la défense de la Nation. En effet, de l'avis de tous, le Président de la République doit comprendre que pour ses concitoyens, la RDC est une parcelle qui n'est pas à vendre. LR



COMMUNIQUÉ FINAL

RÉUNION TRIPARTITE DES MINISTRES DES RELATIONS ÉTRANGÈRES/AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA

L'invitation du Gouvernement de la République d'Angola, une union Tripartite des Ministres des Relations Extérieures/des Affaires Étrangères de la République d'Angola, de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la République du Rwanda s'est tenue le 5 novembre 2022, à Luanda, au siège du Ministère des Relations Extérieures, dans le cadre de la médiation de la République d'Angola visant d'une part, le réchauffement des relations bilatérales entre la RDC et d'autre part, le rétablissement d'un climat de confiance entre les deux pays.

L'événement s'est déroulé sous la médiation de Son Excellence l'Ambassadeur Tété António, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola et Président en exercice du Comité Régional Interministériel de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), et avec la participation de Son Excellence Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères de la République Démocratique du Congo et de Son Excellence Vincent Biruta, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République du Rwanda.

En prélude à la Réunion Ministérielle Tripartite, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la Conférence Internationale sur la Région

Br. S. 1/3

des Grands Lacs (CIRGL) a accordé une audience conjointe aux Ministres des Relations Extérieures/des Affaires Étrangères de la République d'Angola, de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda.

4. L'objectif principal de la Réunion Ministérielle Tripartite, précédée de la Réunion Conjointe des Services de Renseignement Extérieur et de Sécurité Militaire, était de relancer le dialogue entre les autorités de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda, et de reprendre le processus de mise en œuvre de la Feuille de Route de Luanda, du 6 juillet 2022.
5. À l'issue des travaux, les Ministres ont convenu de ce qui suit:
 - a) Le maintien du dialogue politique entre les autorités de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda comme moyen de résolution de la crise politique entre les deux pays frères.
 - b) La définition d'un calendrier pour accélérer la mise en œuvre de la Feuille de Route ci-dessus et les engagements pris par les parties dans le cadre de la Réunion de la Commission Mixte Permanente entre la République Démocratique du Congo et la République du Rwanda, tenue à Luanda les 20 et 21 juillet 2022.
 - c) Le déploiement immédiat du Mécanisme de Vérification Ad-Hoc à Goma, en RDC.
6. Les Chefs des Services de Renseignement poursuivront les discussions à l'effet de réaliser ce qui précède au point 5.
7. Les Ministres se sont engagés à poursuivre les efforts pour une évolution encourageante sur le terrain et à préparer le prochain Sommet Tripartite.
8. La Réunion Tripartite a envisagé la tenue de réunions de coordination à tous les niveaux entre le Processus de Luanda et le Processus de Nairobi, et a demandé à la médiation de prendre les contacts nécessaires à cet effet.
9. Les Ministres des Affaires Étrangères de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda ont remercié le

Gouvernement et le peuple angolais. Ils ont exprimé leur gratitude à Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la CIRGL, pour sa disponibilité et son engagement. Ils lui ont transmis le message de ses homologues de la RDC et du Rwanda qui lui ont renouvelé leur confiance en sa médiation.

Luanda, le 5 novembre 2022.-

Pour la République Démocratique du Congo

S.E. Christophe LUTUNDULA APALA
Pen'APALA,
Vice-Premier Ministre et
Ministre des Affaires Étrangères

Pour la République du Rwanda

S.E. Vincent BIRUTA,
Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération
Internationale

Pour la République d'Angola (Médiation)

S.E. Embaixador Tété António,
Ministre des Relations Extérieures et
Président en exercice du Comité Régional Interministériel da CIRGL

Sud-Kivu

Sant' Egidio appelle à la recherche de la paix dans le respect de la diversité religieuse et culturelle

La communauté du Sant'Egidio a appelé, samedi 5 novembre à Bukavu (Sud-Kivu), à la recherche de la paix dans le respect de la diversité religieuse et culturelle.



Elle a lancé cet appel au cours d'un dialogue interreligieux placé sous le thème principal : « Le cri de la paix ».

L'un des membres de la communauté Sant'Egidio, Bienvenu Bahati a dit rêver d'un monde de paix :

« Si les religions écoutent le cri de la paix et n'ignorent leurs prières, alors cette guerre (NDLR : FARDC contre le M23) prendra fin ».

Il regrette que les bruits des morts dont on ne connaît même pas le nombre, les cris des blessés, des affamés, des déplacés ainsi que des réfugiés soient étouffés :

« Pour la communauté Sant'Egidio, il a été demandé aux différents leaders religieux d'intégrer la culture de la paix dans leurs programmes, dans leurs cultes. Car nous pensons que la guerre est la mère de toute la pauvreté, mais la paix est celle de toutes les solutions. Du fait que notre sous-région est en proie à des violences et à des guerres, il faut que les leaders religieux s'impliquent dans la venue de la paix dans notre province », a poursuivi Bienvenu Bahati.

Les leaders religieux de Bukavu présents à ce dialogue conviennent de se mobiliser en organisant des entretiens avec les dirigeants, et les services de sécurité.

C'est depuis 1986 que la communauté Sant'Egidio avait commencé avec ce dialogue interreligieux sous l'initiative du Pape Jean-Paul II.